



**HAL**  
open science

## De la mémoire des Tirailleurs Sénégalais en France

Pascal Plas

► **To cite this version:**

Pascal Plas. De la mémoire des Tirailleurs Sénégalais en France. IiRCO. Tirailleurs Sénégalais. Frères d'armes, frères de sang, regards croisés., Lavauzelle, 2019, 978-2-7025-1675-1. hal-02382733

**HAL Id: hal-02382733**

**<https://unilim.hal.science/hal-02382733>**

Submitted on 27 Nov 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# DE LA MEMOIRE

## DES TIRAILLEURS SENEGALAIS

### EN FRANCE

Pascal PLAS

A l'automne 2018, alors que se déroule en France la remise des grands prix littéraires de la rentrée, l'écrivain David Diop obtient le Goncourt des Lycéens pour son livre *Frère d'âme*<sup>1</sup>, beau roman qui rend hommage aux combattants africains morts dans les tranchées lors de la Première guerre mondiale. Le Goncourt des lycéens n'est pas un prix anodin ; il rend compte des goûts littéraires de la jeunesse scolarisée que l'on dit souvent difficile à motiver en matière de lecture. Or les lycéens ont été passionnés par ce roman qui revient sur un épisode mal connu de l'Histoire de France, celui de la présence des troupes issues de l'empire colonial français dans les grandes guerres du XXème siècle. Avec ce roman ces combattants, et plus particulièrement ici ceux venus d'Afrique, sortent de l'oubli dans lequel ils ont été cantonnés au XXème siècle et leur mémoire a quelque chance d'être pérennisée dans la mesure où il s'agit d'une jeune génération qui est impactée par ce livre.

En 1948 Léopold Sédar Senghor, qui fut un des premiers à rendre hommage à la mémoire des Tirailleurs dans *Hosties noires*<sup>2</sup> annonçait le long temps de l'oubli à venir :

*« Voici le soleil/ Qui fait tendre la poitrine des vierges/ Qui fait sourire sur les bancs verts les vieillards/ Qui réveillerait les morts sous une terre maternelle/.../ On fleurit les tombes, on réchauffe le soldat inconnu/ Vous, mes frères obscurs, personne ne vous nomme/ On promet 500 000 de vos enfants à la gloire des futures morts, on les remercie d'avance futures morts obscures »*

---

<sup>1</sup> Paris, Seuil, 2018.

<sup>2</sup> Paris, Seuil, 1948.

David Diop, d'une certaine façon, à plus d'un demi-siècle d'écart contribue à un retour des Tirailleurs sénégalais dans l'histoire collective franco-africaine ; il s'insère ainsi dans leur lente émergence depuis deux décennies environ dans l'espace mémoriel et historique national.

Cette communication constitue une première analyse de ce retour en France après un temps de quasi disparition au lendemain du Second conflit mondial, date à laquelle les Tirailleurs sénégalais furent démobilisés dans des conditions dramatiques - affaire de Thiaroye - et à partir de laquelle ils furent très mal remerciés de leurs sacrifices par l'octroi d'un statut d'ancien combattant mesquin et injuste. Il s'agit d'analyser ici les marqueurs de leur réintroduction dans les processus commémoratifs, dans la recherche historique, au sein de la sphère politique aussi, et de comprendre ce qui constitue les ressorts de la mise à l'écart - ce silence gêné lié aux processus de colonisation et de décolonisation - et comment il est possible de passer d'une période douloureuse, faite d'attentes et de frustrations qui a duré jusqu'au début du XXI<sup>ème</sup> siècle à une tentative de correction récente - puisque c'est seulement dans ces dernières années que le pouvoir politique français a commencé à prendre en compte leur destin singulier au sein des corps d'armée nationaux et à remettre en perspective le rôle clé qu'ils jouèrent lors des conflits du XX<sup>e</sup> siècle - et ce que cela produit en termes de pacification des relations interétatiques.

Ce sont ces points qui seront ici développés, plus dans la perspective de dresser un état des lieux et de jeter les bases d'un travail plus approfondi sur la mémoire et l'oubli des troupes supplétives dans le post conflit<sup>3</sup>.

## **1. Les Tirailleurs sénégalais dans la « mémoire de pierre »**

Les tirailleurs sénégalais appartiennent à ce vaste ensemble des troupes d'infanteries coloniales recrutées en Afrique sub-saharienne et intégrées dans un corps

---

<sup>3</sup> Il n'existe pas de synthèses des différents marqueurs de la mémoire des Tirailleurs Sénégalais en France, quelque soit leur origine. Cette communication a donc été construite à partir de la base « Mémoire des conflits » de l'Institut International de Recherche sur la Conflictualité, laquelle est en construction et ne comprend pas, à l'heure actuelle, la totalité de données nécessaires à une analyse exhaustive.

spécifique (tirailleurs sénégalais), créé en 1857 par un décret de Napoléon III<sup>4</sup>. Ce corps a été transformé en régiment d'infanterie de marine en 1958 avant d'être définitivement supprimé entre 1960 et 1962. Pendant un siècle et demi les Tirailleurs sénégalais ont participé aux campagnes coloniales menées par la France, aux deux guerres mondiales en Europe et ils sont intervenus lors de grands conflits de décolonisation en Indochine et en Algérie.

Ce n'est pas là, d'emblée, un itinéraire qui facilite la construction d'une mémoire de corps uniforme d'autant que le processus colonisation/décolonisation les met en position duale et inconfortable puisqu'ils se trouvent à la fois du côté de la répression et de celui des victimes (enrôlement forcé pour certains, utilisation équivoque de certains bataillons). Aussi leur souvenir en tant que soldats est-il avant tout attaché aux deux guerres mondiales. Lors de la Première guerre, sur 161.250 tirailleurs recrutés, 134 000 interviennent sur différents fronts (France, Dardanelles) tandis que les autres sont positionnés Outre-mer comme troupes de souveraineté. Au cours de la Seconde guerre mondiale ils sont engagés dans la bataille de France en 1940 et, par la suite, dans les combats menés par la France Libre en Afrique puis dans le département de Provence et dans les opérations menées par la 1<sup>ère</sup> Armée française en 1944.

Ils ont subi au cours de ces opérations de nombreuses pertes et leur mémoire est d'abord celle des morts au combat. Comme pour tous les combattants des grandes guerres et particulièrement de la Première guerre mondiale, les corps des soldats de l'Empire morts pour la France, inhumés dans un premier temps dans des tombes provisoires, ont été regroupés dans des carrés militaires spécifiques au sein de nécropoles nationales, leur donnant ainsi leur première identité mémorielle.

Ainsi en est-il du cimetière de Boulouris (nécropole inaugurée le 15 août 1964 par le général De Gaulle, où sont regroupés les corps de 464 combattants de toutes origines et toutes confessions appartenant à la 1<sup>ère</sup> Armée française au cours du débarquement de Provence, corps exhumés des cimetières militaires communaux du

---

<sup>4</sup> Lors des conquêtes coloniales, la France a recruté des soldats dans les populations conquises et c'est une ordonnance royale du 7 décembre 1841 qui consacre l'existence des « troupes indigènes » et les organise en les dotant d'un statut en harmonie avec celui des autres corps de l'armée. Naissent ainsi en 1855 les tirailleurs algériens, en 1857 les tirailleurs sénégalais intégrés à l'infanterie de marine, en 1884 les tirailleurs tunisiens et la même année les tirailleurs indochinois, en 1895 les tirailleurs malgaches et en 1915 les tirailleurs marocains, enfin en 1916 les tirailleurs du Pacifique à Nouméa. Cf. *Dictionnaire de la Grande Guerre, 1914-1918*, [Dir. F. Cochet et R. Porte, Paris, Robert Laffont, 2008, 1120 p..

Var), du cimetière militaire de Sigolsheim (nécropole inaugurée le 2 mai 1965 par le ministre des Anciens combattants qui regroupe 1589 corps de la 1ère Armée française) et des autres grandes nécropoles de regroupement créées de 1918 à 1975, telles celles de Chastre en Belgique (nécropole inaugurée le 10 mai 1970, regroupant des soldats français, des tirailleurs algériens, tunisiens, marocains tombés en différents endroits du territoire Belge), d'Haubourdin (nécropole constituée en 1940 et étendue entre 1952 et 1954 et qui regroupe de nombreux corps de militaires morts du département du Nord), de Zuydcoote (nécropole datant de 1922 dans laquelle se trouvent les corps de soldats de diverses origines des deux guerres mondiales), de Floing dans les Ardennes, de Condé-Folie dans la Somme (nécropole regroupant 3.312 tombes dont 135 de Tirailleurs sénégalais), de Rougemont en Franche-Comté, (nécropole datant de 1945, et rassemblant 2.124 tombes dont des corps de la 1ère Armée française), de Cambronne-lès-Ribécourt dans l'Oise (nécropole créée en 1950, 2.237 tombes de morts des deux guerres mondiales), de Luynes en Provence (nécropole aménagée entre 1966 et 1969, rendant hommage à 8.347 combattants de l'Union française tombés dans le sud-est de la France pendant la Première guerre mondiale et 3.217 soldats de la Seconde guerre mondiale morts lors du débarquement de Provence), de Chasseneuil-sur-Bonnieure (nécropole créée à la fin de la Seconde guerre mondiale à la mémoire des combats de Charente et Charente-Maritime, regroupant 2.255 tombes de soldats tombés au champ d'honneur dont 1.465 martyrs de la Résistance) ...

Si les Tirailleurs constituent dans ces grandes nécropoles des carrés spécifiques, ils n'en sont pas moins immergés dans un vaste ensemble mémoriel dans lequel ils sont minoritaires. Ce n'est pas le cas dans deux nécropoles qui leur sont spécifiquement dédiées, à Chasselay près de Lyon dans le département du Rhône et à la Teste de Buch, dans le Bassin d'Arcachon.

Le premier de ces cimetières est un lieu étonnant ; il a été créé en 1941 sur une parcelle de 785 m<sup>2</sup> située sur le lieu même où des Tirailleurs furent massacrés les 17 et 20 juin 1940 par les troupes allemandes alors qu'ils tentaient de freiner leur avancée vers le sud. Il est composé de 198 tombes renfermant les corps de 198 Sénégalais du 25<sup>ème</sup> régiment des Tirailleurs Sénégalais. Cette nécropole a la forme d'un Tata - enceinte de terre sacrée où sont enterrés les guerriers morts au combat - qui contraste singulièrement avec le paysage rural qui l'entoure. De forme rectangulaire, entouré de

hauts murs ocre rouge surmontés à chaque angle et au-dessus de l'entrée d'une pyramide empennée de pieux, on y accède par un portail en chêne massif sur lequel sont sculptés huit masques stylisés, images fétiches veillant sur le repos des défunts ; à l'intérieur se trouvent des rangées de tombes, en terre rouge, très simples portant différentes inscriptions dont des lieux de naissance : « Né à Thiès », « né à Kaolack », «né à Saint-Louis », ... toutes se terminant par la phrase : « Mort pour la France ». De la terre venue d'Afrique fut répandue sur les tombes<sup>5</sup>.



Tata à Chasselay (Lyon)

---

<sup>5</sup> CF Revue *Les Chemins de la mémoire* et le site [www.cheminsdememoire.gouv.fr](http://www.cheminsdememoire.gouv.fr), (Direction de la Mémoire du Patrimoine et des Archives – Ministère de la défense) dans et sur lesquels se trouvent des nombreux dossiers, bien documentés et bien illustrés.

L'histoire de la création de ce tata est assez étonnante ; la réalisation de cet ouvrage unique en France est due à Jean Marchiani, ancien combattant de la Première guerre, alors qu'il était Secrétaire général de l'Office départemental des Mutilés, Combattants, Victimes de la Guerre et Pupilles de la Nation du Rhône. Il avait manifestement été scandalisé par le massacre des 19 et 20 juin - 50 prisonniers Sénégalais fusillés à proximité du lieu-dit « Vide-Sac<sup>6</sup> » - ce qui fit qu'il prit très tôt la décision de faire rechercher les corps des victimes mais aussi tous les corps des soldats d'origine africaine inhumés dans des cimetières communaux pour certains, mais bien souvent dans de simples fosses en pleine campagne, de les regrouper sur le terrain des exécutions et de leur rendre hommage par une nécropole spécifique ; il fut soutenu par le général Doyen, ancien commandant de l'armée des Alpes et par le député du Sénégal Calendou Diouf.

L'inauguration officielle eut lieu le 8 novembre 1942, trois jours avant l'invasion de la zone libre par les Allemands et ce dans le cadre de la propagande de Vichy en faveur de l'Empire.

Après la guerre ce lieu de mémoire n'allait pas sans poser problème en raison de sa constitution sous Vichy même si l'initiative restait très largement individuelle. A la Libération, un hommage solennel fut à nouveau rendu le 24 septembre 1944, puis la commémoration annuelle passa au second plan aussi fallut-il à nouveau « consacrer » le lieu par une haute autorité de l'Etat, en l'occurrence le président Vincent Auriol qui vint en 1947 sur ce lieu, lequel devint un lieu de mémoire et de recueillement propriété du ministère de la Défense, classé nécropole nationale seulement en 1966.

Régulièrement des cérémonies sont organisées autour du tata ; les intervenants, porte-parole de diverses associations africaines, mettent l'accent sur la nécessité de rendre justice à la mémoire de ces jeunes africains engagés dans les tirailleurs

---

<sup>6</sup> Le 19 juin 1940, alors que l'armée française est en déroute, alors que plus au sud, Lyon est déclarée ville ouverte, c'est-à-dire que l'on renonce à la défendre, la 3<sup>ème</sup> compagnie du 25<sup>ème</sup> régiment de tirailleurs sénégalais se trouve à Chasselay. Elle n'a pas reçu l'ordre de retraite et les officiers vont donner l'ordre de résister à l'avance des troupes allemandes dont la tristement célèbre division SS « Totenkopf » « Tête de mort ». Les tirailleurs, qui n'ont aucune expérience de combat, résistent deux jours, jusqu'à n'avoir plus de munitions. Lorsqu'ils sont faits prisonniers, ils sont immédiatement séparés des soldats « blancs » et exécutés dans un champ, balles dans le dos ou écrasés par les chenilles des panzers. 2 officiers accusés d'avoir dirigé des « nègres » sont également exécutés. Pour les nazis, les noirs des troupes françaises, c'était le comble de la décadence.

sénégalais pour former à la hâte un régiment, puis envoyés au combat dans une évidente improvisation.



*Légende*

Il en est de même à la Teste de Buch. Là, dans le Bassin d'Arcachon, à proximité de Bordeaux se trouve une grande nécropole liée à l'existence d'un camp et d'un Hôpital créé en 1916 pour les troupes coloniales, un camp dit « camp d'hivernage » pour acclimater à la rigueur du climat européen les soldats africains (ici essentiellement originaires du Mali et du Sénégal mais aussi de Guinée, de Côte d'Ivoire, du Burkina-Faso, du Bénin, du Niger, de Mauritanie et de Madagascar). Il fallait aussi enseigner aux nouvelles recrues les rudiments militaires et organiser le repos de ceux qui étaient déjà passés par le front. Un camp identique existait dans le Var. Ainsi, environ 70.000 tirailleurs transitèrent entre avril 1916 et septembre 1917 par les 400 baraquements en carton construits à la va-vite après des travaux d'assèchement au cours desquels de nombreux soldats trouvèrent la mort. Ce casernement par ailleurs, édifié sur une zone marécageuse et soumis à une forte humidité, devait se révéler par la suite et de façon continue un véritable mouvoir. Les soldats, parfois déjà contaminés dans les camps d'enrôlement, y étaient victimes de maladies respiratoires, de pneumonies fulgurantes. Véritable cauchemar sanitaire, la zone avait été baptisée « le camp de la misère ».

Mais la situation fut pire encore, dans la mesure où, face à cette mortalité inquiétante, les soldats africains firent l'objet d'expérimentations de vaccins lancées dans la précipitation par le ministère de la Défense et l'Institut Pasteur, comme le révèle Serge Simon, auteur du documentaire *Une pensée du Courneau* réalisé en 2011<sup>7</sup>.

Au total, près d'un millier de tirailleurs décédèrent au camp, loin de tout combat. La polémique sur leur sort enflamma jusqu'à la Chambre des députés. Blaise Diagne (1872-1934), premier député africain à l'Assemblée nationale, réclama la fermeture du camp dès décembre 1916. Elle fut votée par le Sénat en 1917<sup>8</sup>.

Les Tirailleurs sénégalais décédés étaient alors enterrés sur place<sup>9</sup>, surtout à partir du moment où il y eut l'ouverture au camp d'un hôpital en août 1916 ; ceux qui avaient été soignés à Arcachon ou La Teste avaient été, eux, inhumés dans ces deux communes<sup>10</sup>. Lorsque le camp fut rasé en 1928, les dépouilles des soldats africains furent regroupées dans une fosse commune au lieu-dit Le Natus. Peu à peu, le site, perdu au milieu des pins, tomba en déshérence.

Ce sont les anciens combattants de La Teste-de-Buch qui, à la fin des années 1950, le tirèrent de l'oubli, eux « qui ne supportaient plus de savoir leur frères d'armes ensevelis dans une fosse commune, sépulture anonyme surmontée d'une pierre indigne de leur sacrifice », comme le soulignait lors d'un hommage en 2013 l'ex-ministre des Anciens Combattants, Kader Arif.

En 1965, une stèle fut érigée avec une plaque de marbre à la formulation approximative mentionnant les « 940 Sénégalais morts pour la France » ; ils étaient en réalité beaucoup plus nombreux et d'origines diverses.

---

<sup>7</sup> « Une pensée du Courneau », documentaire, France, 2011, 52 minutes, réalisateur Serge Simon, Producteur Grand Angle Productions, co-producteur France Télévision.

<sup>8</sup> Blaise Diagne (Gorée 1872 – Cambo-les-Bains 1934) fut député de 1914 à 1934, représentant une circonscription qui correspondait au Sénégal. Ce haut fonctionnaire de profession fut aussi maire de Dakar de 1920 à 1921 et de 1924 à 1934. Il appartenait à l'Union républicaine radicale et socialiste, avant de glisser vers les Indépendants dans les années 1930.

<sup>9</sup> En janvier 1918, le camp est réorganisé en vue d'accueillir les contingents américains. Ces derniers, principalement des unités d'artillerie, débarquent à Bordeaux et séjournent provisoirement au Courneau. De juillet 1918 à mai 1919, les hommes s'y succèdent avant de gagner le front. Au cours de cette période, 87 soldats américains décèdent de la « grippe espagnole ». Ils sont enterrés provisoirement dans un cimetière spécifique créé le 15 février 1918 dans la forêt de Natus-de-Bas. Après la guerre les dépouilles de ces combattants sont transférées aux Etats-Unis ou au cimetière militaire américain de Suresnes (Hauts-de-Seine) Une autre stèle à la mémoire des Américains est érigée à l'extérieur du camp.

<sup>10</sup> Jean-Michel Mormon, Patrick Boyer et Jean-Pierre Caule, *1914-1918. Le Bassin d'Arcachon. La Teste de Buch*, 2008, 158 pages.

Le 1er novembre 1967, un monument financé par les autorités françaises mais aussi par la Présidence de la République de Côte d'Ivoire ainsi que par plusieurs associations d'anciens combattants fut édifié par l'architecte Phil.



Monument du Natus, source : Mairie de La Teste de Buch, site : LatestedeBuch.fr

Peu à peu les soldats anonymes furent identifiés (plus de 900 noms) grâce au travail mené pendant plusieurs années par des historiens locaux, aidés par le Service des archives de La Teste et le ministère des Anciens combattants à partir de diverses sources<sup>11</sup>. Ce travail de recollement des noms fut une expérience intéressante dans la mesure où il impliqua des érudits locaux et des membres de la communauté sénégalaise de Bordeaux, qui veillèrent à ce que l'on ne fasse pas des erreurs de graphie et des inversions entre noms et prénoms.

En 2014, sur le site labellisé « Centenaire 14-18 », un panneau provisoire où étaient inscrits les centaines de noms répertoriés fut installé. En novembre 2018, des

---

<sup>11</sup> Jean-Pierre Caule, *op. cit.*

stèles définitives au nombre de 5 portant les noms de 949 tirailleurs furent inaugurées à la nécropole du Natus dans le cadre des cérémonies du Centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Au camp du Courneau, il aura fallu un demi-siècle pour tirer de l'oubli les Tirailleurs africains. Leur destin tragique se résumait, jusque-là, à la simple mention de leur nombre : « 940 ».

Les aménagements de ces grandes nécropoles et les importantes cérémonies qui s'y déroulent parfois plusieurs fois dans l'année - il y a deux importantes commémorations au Tata : celle du 22 juin et celle du 11 novembre<sup>12</sup>- rendent enfin hommage à ces victimes oubliées de la Grande guerre. Ce point est important, dans la mesure où on y retrouve des militaires, des enfants des écoles et de nombreux ressortissants africains qui viennent se souvenir et se recueillir en ces lieux. Ceci constitue ainsi des étapes clefs pour la réintégration de la mémoire des tirailleurs sénégalais dans la mémoire partagée franco-africaine. Ces séquences sont l'occasion de rappeler l'importance du recours aux colonisés, ici aux Africains noirs, ailleurs aux Nord-africains, Antillais, Indochinois, Malgaches, Réunionnais, originaires du Pacifique pour combattre dans les deux guerres mondiales.

Il est même d'autant plus important de revenir sur ces itinéraires que la participation de ces hommes ne s'est pas limitée à la Première guerre mondiale. Ils ont aussi joué un rôle important en 1940 dans la campagne de France puis dans les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI), sans compter leur participation à différents maquis de la Résistance dans l'Oisans et le Vercors, ce dont témoignent leur noms sur différentes stèles.

## **2. Les Tirailleurs sénégalais : études, fictions, mise en image**

### ***A - L'historicisation des Tirailleurs sénégalais***

---

<sup>12</sup> Dans ce Tata sénégalais reposent 188 tirailleurs sénégalais ; tous les ans, une cérémonie leur rend hommage « Pour glorifier le symbole d'une légendaire fraternité d'armes, pour témoigner de la réalité de l'union franco-africaine et pour transmettre un message : la France assume sans faillir sa mission pour la paix et son soutien au profit des pays de son ancien Empire colonial ».

Les historiens français ont mis du temps à écrire l'histoire des tirailleurs sénégalais. Dans les universités, les travaux de recherches ont démarré tardivement et, à l'extérieur de celles-ci, l'écriture de livres d'histoire pour un public plus large, la publication de mémoires ou la présentation de témoignages ont mis aussi un certain nombre d'années à émerger. On peut tenter d'établir un corpus de productions historiques entendues au sens large (histoire académique ou non, témoignages, récits) en langue française, les classer par année et voir ce que sont les temporalités de cette production historique, à partir d'un corpus d'une cinquantaine d'ouvrages - titres courants de la Seconde guerre mondiale à nos jours - présentés par les maisons d'éditions et accueillis par la critique comme apportant une pierre au « retour » des tirailleurs sénégalais dans l'espace culturel historique.

De ce corpus limité, on peut en tirer un certain nombre d'enseignements qui sont loin d'être anodins.

Les tirailleurs sénégalais apparaissent d'abord dans la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle dans un certain nombre d'ouvrages consacrés plus globalement aux armées et plus particulièrement à l'armée d'Afrique soit dans des collections spécifiques - collection Mémoire de l'armée d'Afrique, par exemple, éditée par l'Association nationale Souvenir de l'armée d'Afrique chez L'Harmattan<sup>13</sup> - soit dans des études relevant de l'histoire militaire. Les tirailleurs sénégalais n'ont donné lieu à des études particulières que récemment, à la charnière des XX<sup>ème</sup> et XXI<sup>ème</sup> siècles et mieux encore à partir de ce grand mouvement de commémoration de la guerre de 14/18 qui permit des publications dès 2013 et la parution d'ouvrages de plus en plus nombreux de 2014 à 2018.

Cela indique un retard certain de la production en langue française par rapport à la recherche anglo-saxonne ; ainsi, il aura fallu attendre 20 ans (2009) pour disposer dans une bonne traduction du livre de Myron Echenberg, professeur à l'université Mac Gill à Montréal, spécialiste de l'histoire africaine : *Les tirailleurs sénégalais en Afrique occidentale française (1857-1960)*, travail historique pionnier qui ouvrait le chantier de l'histoire des troupes coloniales au début des années 1990 par une approche originale dans la mesure où pour lui « *les tirailleurs constituaient une métaphore du colonialisme* »

---

<sup>13</sup> Six volumes publiés à l'heure actuelle dans la collection ; cf. catalogue L'Harmattan.

occupant dans l'imaginaire une place particulière entre « *le héros de 1914-1918 et l'image Banania* <sup>14</sup> ». Mais cette traduction indique aussi que le mouvement de recherche était lancé. En 2008, un grand colloque international avait été organisé à Fréjus, lequel donna lieu par la suite à un ouvrage portant le titre *Lucie Cousturier, les tirailleurs sénégalais et la question coloniale. Lettres adressées à Paul Signal et Léon Werth*<sup>15</sup>. Ce colloque et la publication permirent de redécouvrir et de faire connaître cette femme exceptionnelle qu'avait été Lucie Cousturier, artiste peintre qui, à Fréjus en 1916 avait rencontré des tirailleurs sénégalais venus combattre, qu'elle avait alphabétisés avant qu'ils partent pour le front, mais aussi de redonner vie à ce vaste ensemble de troupes - 40.000 hommes environ - qui avaient occupé une place considérable dans la ville. C'est dans le midi aussi, à l'Université d'Aix-en-Provence que fut conduite et soutenue la belle thèse de Julien Fargettas en 2010, thèse consacrée aux *Tirailleurs sénégalais de la Seconde Guerre Mondiale* et qui fut le premier grand travail scientifique universitaire sur cette question<sup>16</sup> jusqu'à la thèse d'Antony Guyon en 2017, *De l'indigène au soldat : Les tirailleurs sénégalais de 1919 à 1940 : Approche anthropologique et prosopographique*, soutenue à l'Université Paul Valéry de Montpellier III<sup>17</sup>. La même année paraissait le remarquable travail de Martin Mourre, *Thiaroye 1944. Histoire et mémoire d'un massacre colonial*, parut aux Presses Universitaires de Rennes. L'auteur revenait sur ce massacre longtemps objet d'un silence coupable en rappelant qu'il s'agissait bien d'une « tuerie organisée par les officiers coloniaux » ; l'originalité de ce travail centré sur les archives du drame était certes de le remettre en perspective, mais surtout d'étudier « ses réappropriations dans le Sénégal post-colonial ». Il confortait une série d'études assez polémique sur le massacre de Thiaroye, en particulier les travaux d'Armelle Mabon qui avait en 2010 fait paraître : *Prisonniers de guerre indigènes : visages oubliés de la France occupée*<sup>18</sup>, ouvrage qui contenait un chapitre spécifique sur le massacre de Thiaroye. Armelle Mabon, dans ses travaux, joua un rôle essentiel dans la contestation de la thèse

---

<sup>14</sup> Cf. la version initiale en anglais parue sous le titre *Colonial Conscripts. The Tirailleurs Sénégalais in French West Africa, 1857-1960*, San Francisco, Heinemann, 1991, 236 p..

<sup>15</sup> Paris, L'Harmattan, [Dir. Roger Little], 2009, 342p..

<sup>16</sup> Thèse soutenue en 2010 à Aix-Marseille 3 sous la direction de Jean-Charles Jauffret, professeur à l'Institut d'Etudes politiques d'Aix, thèse publiée en 2012 chez Tallandier sous le titre *Les Tirailleurs sénégalais. Les soldats noirs entre légendes et réalités, 1939-1945*, 384 p.. L'auteur avait auparavant soutenu un mémoire de maîtrise sur : *Le massacre des soldats du 25<sup>e</sup> régiment de tirailleurs sénégalais, région lyonnaise, 19-20 juin 1940*, Université Jean Monnet, Saint-Etienne, 2000, 160p. [dir.B. Delpal].

<sup>17</sup> Thèse réalisée sous la direction d'Hubert Heyries, professeur d'histoire contemporaine, Université Paul Valéry, Montpellier III. Ecole doctorale, Langues, Littératures, Cultures, Civilisations, UR E.A. 4424.

<sup>18</sup> Paris, La Découverte, 2010, 297p.

officielle du massacre, contestation qui lui valut une critique dure dans une « Lettre ouverte » au Président de la République publiée sur le site de la revue *Etudes coloniales* puis sur celui de l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, lettre signée par Julien Fargettas. Elle avait porté plainte en diffamation en septembre 2014 contre ce dernier, plainte dont elle fut déboutée par la 17<sup>e</sup> Cour Correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Paris le 12 mai 2017. Cette querelle d'intellectuels montre combien la tragédie de Thiaroye constitue encore aujourd'hui une plaie vive dans la construction de la mémoire des tirailleurs sénégalais<sup>19</sup>. Armelle Mabon qui mène depuis 15 ans un combat opiniâtre pour faire la lumière sur ce qui s'est réellement passé à Thiaroye n'est pas la seule à œuvrer dans ce sens. Des familles de victimes ont déjà publié un appel à la vérité dans *Le Monde Afrique* et on demandait officiellement en 2015 une révision du procès qui fut rejetée par la Cour de Cassation. Françoise Croset, dans *Cahiers pour une histoire du massacre de Thiaroye* [Hal 2018] tente aujourd'hui de faire une synthèse sur cette histoire si controversée et de calmer les esprits.

On le voit, peu à peu la recherche et ses controverses se sont emparées du sujet des tirailleurs et il est aujourd'hui bien ancré dans les débats historiographiques. Ce n'est toutefois pas les publications académiques destinées à un public limité – même si les polémiques qu'elles suscitent créent aussi une forme de médiatisation - qui ré-ancrèrent le Tirailleurs sénégalais dans la mémoire nationale, plutôt une série d'ouvrages plus grand public qui furent bien accueillis. On ne peut ici tous les analyser – il existe une cinquantaine de travaux de ce type, à caractère historique ou fictionnel dont on trouvera en annexe une sélection de titres - aussi signalera-t-on surtout ces médiateurs particuliers que sont les bandes dessinées historiques, dans la mesure où elles touchent avant tout un lectorat de jeunes gens. Elles n'ont cessé de se multiplier et

---

<sup>19</sup> Armelle Mabon qui est maitresse de conférences à l'Université de Bretagne Sud et spécialiste des prisonniers de guerre indigènes, conteste la version officielle sur les événements du 1<sup>er</sup> décembre 1994 au camp militaire de Thiaroye, situé dans la périphérie de Dakar. Au récit qui a jusqu'à présent prévalu d'une rébellion de tirailleurs sénégalais matés par les troupes coloniales et ayant fait 35 morts, elle oppose celui d'un massacre de masse ayant abouti à la mort de quelques 300 hommes dont le seul tort aurait été de réclamer des arriérés de solde. Elle dénonce un mensonge d'Etat et réclame avec quelques-unes des familles des victimes la révision du procès qui aboutit à la condamnation de ces mutins. Dans sa lettre ouverte, Fargettas mettait directement en cause ce travail en évoquant « l'omission d'autres archives et témoignages, des conclusions actives et d'autres raccourcis incohérents ». Mais le Tribunal a estimé que le rôle n'était pas de dire l'Histoire et donc de départager les thèses en présence comme les magistrats l'ont rappelé lors de l'audience, et il n'a pas jugé ses propos diffamatoires : « Le fait d'omettre des archives et des témoignages, s'il constitue une critique très dépréciative des travaux d'un historien, ne porte pas pour autant atteinte à l'honneur et à la considération au sens des droits de la presse ».

présentent l'aventure des tirailleurs avec une grande finesse. Depuis 2003 et le bel album de Faye Samb, *La patrouille du caporal Samba, tirailleur sénégalais* qui ouvrait une série comprenant au final *Le naufrage de l'Africa*, *Le tirailleur et les cigognes*, *Le tirailleur des Vosges* et *Le Tirailleur sénégalais à Lyon*<sup>20</sup> qui fut, comme l'indiquent les remarques des lecteurs sur les réseaux sociaux un véritable succès, les publications se sont diversifiées et n'ont cessé de faire entrer la figure des combattants africains dans le paysage terrible de la guerre, ce jusqu'en 2017, date à laquelle TemPoe publie une bande dessinée sous le titre *Demba Diop : un tirailleur sénégalais dans la grande guerre* dont la sortie fut unanimement saluée<sup>21</sup>.

Les travaux consacrés aux témoignages des Tirailleurs commencèrent plus tôt et ne cessèrent jamais allant en s'accroissant au fur et à mesure que se déroulaient les commémorations de la Grande guerre. En 1989, Joseph Conombo avait fait paraître *Les souvenirs de guerre d'un tirailleur sénégalais*<sup>22</sup>, alors passé un peu inaperçu mais qui fut réédité chez l'Harmattan en 2006, signe de sa redécouverte et de l'intérêt que l'on porte alors à nouveau à ce type d'ouvrage ; Raymond Escholier publie chez le même éditeur en 2013 plusieurs correspondances de Tirailleurs<sup>23</sup> mais il eut fallu probablement constituer beaucoup plus tôt un corpus de témoignages tant que les témoins étaient encore vivants ce qui ne fut pas fait systématiquement ; mais ce phénomène de recueillement tardif des témoignages n'est pas propre aux seuls Tirailleurs et les historiens qui travaillent sur les guerres connaissent bien cette lacune.

Au final la mémoire des Tirailleurs sénégalais par les études historiques et dans leur sillage par le roman historique est une construction récente mais dense qui a permis à des millions de lecteurs de découvrir la vie de ces troupes, leur rôle dans les conflits et le triste destin de ces soldats revenus à la vie civile. Il y a quatre ou cinq moments forts qui sont aujourd'hui bien ancrés dans la mémoire collective en France : la condition des Tirailleurs pendant la Grande guerre, l'assassinat de Charles N'Tchoréré le

---

<sup>20</sup> Tous parus aux éditions L'Harmattan entre 2003 et 2010.

<sup>21</sup> Dessinateur Mor, Petit A Petit Bd Eds, 48 p.

<sup>22</sup> Joseph Issoufou Conombo avait été élu en 1948 conseiller de l'Union française ; il fut par la suite député de la Haute-Volta future Burkina Faso dont il devient le premier vice-président de l'Assemblée nationale en 1961. Il fut aussi maire de Ouagadougou entre 1961 et 1965. Il occupa aussi le poste de ministre des Affaires étrangères puis celui de Premier ministre. Son ouvrage était une autobiographie qui retraçait son expérience en qualité de médecin militaire dans les troupes coloniales entre 1944 et 1945 lors de campagnes qui le conduisirent jusqu'en Allemagne.

<sup>23</sup> Voir bibliographie en Annexes.

7 juin 1940, le massacre de Chasselay le 17 juin 1940, et l'insurrection du corps de Thiaroye le 1<sup>er</sup> décembre 1944.

C'est peut être ailleurs que dans la production historique et la littérature qu'il faut chercher le retour mémoriel de Tirailleurs. Il est certain par exemple que le cinéma à partir de 2006 fit plus dans le réveil d'un oubli que tout ce qui avait été fait auparavant ou ce qui était en train de se faire.

### ***B- Le rôle clef de la filmographie***

Incontestablement il y a eu, en matière cinématographique, un avant et un après le film *Indigènes*.

La période antérieure n'est pas vide de toute production cinématographique mais il s'agit avant tout de documentaires qui, quoique de grande qualité, eurent du mal en raison de leur nature même – on connaît en France les difficultés de diffusion des documentaires - à toucher un public vaste. On signalera toutefois quelques moments importants constitués par les sorties de documentaires devenus par la suite un peu emblématiques.

En 1988, Ousmane Sembéle et Thierno Faty Sow avaient réalisé au Sénégal un film sur l'affaire de Thiaroye, *Camp de Thiaroye*, (fiction, 147 mn) osant s'attaquer à un épisode terrible de l'histoire des Tirailleurs. Le film deviendra en Afrique un film culte qui obtint à sa sortie le prix spécial du jury de la *Mostra del Cinema* de Venise et le prix Unicef (il finira par obtenir le Prix de la critique africaine à Tunis en 2016) ; il fut peu diffusé en France pour une raison essentielle, celle d'un veto de la censure (au Sénégal il fut aussi censuré pendant trois ans). Il ne fut jamais diffusé par la télévision française et n'existe encore aujourd'hui que sous forme de DVD **qui plus est accepté seulement en 2005.**

Sur le sol national c'est en 1992, qu'Evelyne Berruezo et Patrice Robin réalisèrent un film hommage aux tirailleurs sénégalais sous le titre *Le Tata-paysage de pierre*<sup>24</sup>. C'était le premier documentaire scientifique français à parler du Tata mais aussi du massacre de Thiaroye. Il fut bien accueilli dans les milieux de relais de la mémoire mais il resta à l'écart de la programmation des chaînes hertziennes françaises... Il s'agissait

---

<sup>24</sup> Durée 1 heure.

bien pourtant d' « *un film historique* » - formule des réalisateurs, mais juste car, comme ils le déclaraient, ils avaient « *adopté l'attitude du chercheur s'interrogeant sur un lieu (le cimetière militaire de Chasselay) et sur les faits qui en ont déterminé l'existence, sur la recherche des sources et des témoins* <sup>25</sup> ». Cependant le film soulevait aussi un grand nombre d'interrogations sur la colonisation, sur les rapports entre la France et l'Afrique et abordait la question du massacre des Tirailleurs sénégalais, sujet qui restait alors encore largement tabou. Toutefois, ce travail, même s'il ne fut pas diffusé largement, suscita chez ceux qui le virent et en parlèrent la connaissance d'un lieu et d'évènements oubliés et l'intérêt pour l'histoire de ces soldats dont nul ne parlait. Le film fut bien commenté dans les rubriques cinéma des grands hebdomadaires ; Alexandre Le Drollec souligna dans un numéro du *Nouvel Observateur* combien l'absence de commentaires superflus lui conférait une portée « *à la fois distante, violente et brutale surtout à l'évocation des massacres* ». Surtout, dans le magazine *Télérama*, Antoine Perraud affirma haut et fort qu'il portait réellement « *un message de mémoire* » qui prenait tout son sens parce qu'il « *ne se content(ait) pas d'enfoncer des portes ouvertes ; (c'était) précisément le cas de ces exercices de micro-histoires lourds de sens ... (qui) en se concentrant sur la seule parole des survivants (...) magnifie une culture évanouie que la télévision de jadis partageait avec l'Afrique éternelle : la tradition orale et son faramineux pouvoir d'évocation* <sup>26</sup> ».

Si le film fit autant parler, c'est parce qu'il était alors un des rares documentaires qui parlait de l'engagement des troupes noires durant la campagne de France et qu'il soulevait dès lors la question de la trace d'un évènement effacé de la mémoire officielle.

En 2000 Fabrice Cazeneuve tourna un téléfilm sous le titre *La Dette* qui retraçait l'arrivée inopinée d'un vieil africain, ancien combattant bardé de médailles lors d'une cérémonie commémorative du Chemin des Dames à l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire, porteur incongru de la mémoire des Tirailleurs..., film qui posait non sans humour la question de l'absence de ces soldats dans le souvenir de la guerre.

La sortie du film d'Éric Blanchot, *Mémoires de soldats oubliés*, (production/diffusion Association Le Grain, YFC) en 2005 n'eut guère de diffusion plus large malgré la multiplication des chaînes documentaires mais il s'agissait d'un petit

---

<sup>25</sup> Entretien avec les auteurs du film, site Tirailleurs-Sénégalais.fr

<sup>26</sup> Extraits de presse sur le site Tirailleurs-Sénégalais.fr

format (28 mn) intéressant cependant car il retraçait en une bonne synthèse un siècle et demi d'histoire des Tirailleurs.

Mais ce ne fut rien par rapport au choc que procura le film de Rachid Bouchareb, *Indigène* [France, Tessalit Productions, 2h 08] ; sans revenir sur ce dernier déjà abondamment commenté et analysé, il est important de signaler à nouveau que son caractère fictionnel avec une brochette d'acteurs récompensés à Cannes – 5 Prix d'interprétation masculine le 28 mai 2006 – constitua un élément essentiel de la connaissance et de la reconnaissance des Tirailleurs sénégalais. Le film fut à l'origine d'une prise de conscience collective sur la question des troupes coloniales dans les grands conflits du XXème siècle.

Il redynamisa la production de documentaires d'une part parce que les acteurs fétiches du film furent eux-mêmes l'objet d'un travail réalisé en 2006 par Morad Aït Habbouche et Hervé Corbière sous le titre *Jamel, Rachid, Roschdy, Samy petits fils de Tirailleurs* et qui fut présenté comme une sorte de *making off* du film *Indigènes*, d'autre part parce que Rachid Bouchareb lui-même et Pascal Blanchard tournèrent en 2014 une série de documentaires sous le titre *Frères d'armes* dans laquelle on découvrait 50 portraits filmés de tirailleurs commentés par 50 personnalités du monde sportif ou artistique connus et engagés pour une meilleure prise en compte de la diversité en France<sup>27</sup>. C'est aussi en 2006 que sortit *Noirs. L'identité au cœur de la question noire* de Jérôme Sesquin et en 2007 Rafael Gutierrez et Dario Arce revinrent sur *Le Tata sénégalais de Chasselay. Mémoires des tirailleurs sénégalais*, (TLM, 53 minutes) ; l'année suivante, en 2008, Frédéric Chignac allait filmer à Dakar, à la Pairie de France la distribution des pensions aux anciens combattants en Afrique dans un documentaire d'une très grande originalité – *La retraite des Indigènes* – qui osait enfin toucher à la question de la cristallisation desdites pensions – mesure de 1959 très durement ressentie en Afrique en termes de dignité plus qu'en termes de finances – qui venait à peine de trouver (2006/2007) un aboutissement égalitaire après une première victoire partielle en 2001 à l'issue d'une plainte pour discrimination déposée en 1984<sup>28</sup>...

---

<sup>27</sup> Petits films de 2 minutes diffusés en ligne sur le site *Frères d'armes ils se sont battus pour la France* de mai 2014 à avril 2015 puis sur France O.

<sup>28</sup> La caméra tourne au Sénégal au moment précis du versement de la pension qui vient de passer à 260 euros par semestre et à 1 370 euros par trimestre pour les invalides. Mais on voit bien que les hommes

Dans les 10 dernières années, plusieurs émissions et reportages ont été consacrés aux tirailleurs sénégalais jusqu'à la dernière en date, le petit reportage de Stéphanie Trouillard (15 minutes 47 secondes), *14-18, un nom pour les tirailleurs de Menton*, réalisé pour France 24 dans le cadre du Centenaire et destiné à redonner un nom et une identité aux milliers de tirailleurs morts dans les palaces de Menton transformés en hôpitaux militaires et inhumés dans les cimetières de la ville sans reconnaissance formelle des corps<sup>29</sup>.

Il faudrait aussi prendre en considération d'autres spectacles et initiatives qui jouèrent un rôle dans la prise de conscience de l'existence des tirailleurs dans les conflits. On ne peut ici toutes les recenser. On signalera cependant le rôle important que jouât le spectacle musical *A nos morts*, monté par la compagnie Mémoires Vives en 2007, et rejoué à l'occasion du Centenaire de la guerre de 14-18. Il s'agissait de rendre un hommage aux tirailleurs par le chant et la danse hip-hop ; le spectacle était complexe, des archives de guerre en provenance de l'ECPAD étaient projetées sur grand écran en fond de scène, scène sur laquelle des artistes de la troupe de Yan Gilg donnaient un spectacle destiné « à parvenir à une catharsis capable d'exorciser et de sublimer les blessures mal cicatrisées de l'époque coloniale ». L'auteur déclarait qu'il fallait « en finir avec cette repentance qui est une haine de soi (...) en finir avec la guerre des mémoires (...) se battre pour une histoire vraie<sup>30</sup> ».

### **3. Hommages, commémorations, essais de réparations**

Qu'en est-il enfin du rôle de l'Etat dans un pays où les questions mémorielles trouvent un large écho dans les politiques publiques (cérémonies, discours, lois mémorielles) ? La France a mis longtemps à faire entrer dans le lourd processus des

---

interrogés ne parlent pas d'argent et ne tiennent pas à le faire, ils reviennent surtout sur le moment d'injustice qu'ils ont ressenti dans cette affaire.

<sup>29</sup> [Webdoc.france24.com/tirailleurs-africains-menton-premiere-guerre/](http://webdoc.france24.com/tirailleurs-africains-menton-premiere-guerre/)

<sup>30</sup> Mise en scène : Yan Gilg / auteurs-interprètes sur scène (rap, chant, théâtre) : Maeva Heitz, Yan Gilg, Séverine Mayima, Hugo Roth

Danseurs-chorégraphes : Mickaël Stoll, Yassine Allouache, Dino Wagner, Joël Brown. Un film fut réalisé à l'occasion du spectacle par Jean-Marie Fawer et Fitouri Belhiba sous le titre *Histoires Vives* ; ce documentaire de 52 minutes est diffusé par FilFil films, Alsatic et Images Plus en 2007.

hommages et des commémorations la geste singulière des Tirailleurs sénégalais sur le sol national ou dans les états africains<sup>31</sup>.

La première monumentalité se trouve à Paris dans l'enceinte du Jardin d'agronomie tropicale ; elle a été établie au lendemain de la Première guerre mondiale sous la forme d'un monument aux soldats noirs morts pour la France et d'un monument aux soldats du Madagascar. Ce jardin, situé dans la partie nord-est du Bois de Vincennes est d'un accès difficile et ne joue qu'un rôle modeste dans la diffusion de la mémoire des troupes indigènes. Le monument de grande ampleur destiné à rendre hommage aux combattants d'Afrique noire, qui est le plus apte à être vu et à délivrer un message, fut érigé à Fréjus en 1994<sup>32</sup>. Le Mémorial de l'armée noire réalisé par le sculpteur Yvon Guidez fut inauguré par François Léotard alors ministre de la Défense et maire de Fréjus pour le Cinquantième anniversaire du débarquement de Provence. Il est dédié à toutes les troupes noires pour lesquelles Fréjus fut la plus importante garnison. Depuis son inauguration, des manifestations importantes s'y tiennent régulièrement et prennent une grande ampleur lors des anniversaires ; lors du 150<sup>ème</sup> anniversaire de la création du corps des tirailleurs sénégalais en 2007, l'esplanade se situant devant le monument a été baptisée Esplanade des tirailleurs africains et malgaches en présence d'une délégation de 34 anciens tirailleurs venus de divers pays (Bénin, Congo, Gabon, Niger...<sup>33</sup>).

Au pieds du monument se trouve une plaque portant sous la forme d'une inscription quatre vers de Léopold Sédar Senghor : « A l'armée noire. Passant, ils sont tombés fraternellement unis pour que tu restes Français ».

---

<sup>31</sup> Dans ces derniers, on retiendra peu de chose ; en fait ce n'est qu'en 1963 qu'à Libreville au Gabon, le 7 juin, fut inauguré un monument à la mémoire du capitaine N'Tchoréré, ce volontaire de 1914-1918 qui se trouvait à la tête de la 7<sup>e</sup> compagnie du 53<sup>e</sup> RICMS, fait prisonnier le 7 juin 1940 près d'Amiens et abattu à bout portant par les soldats allemands alors qu'il revendiquait le droit d'être traité en officier français. C'est seulement à cette date que l'ambassadeur de France souligna « *de quel poids les sacrifices consentis par les soldats venus d'outre-mer avaient alors pesé sur les orientations prises par le général De Gaulle, chef de la France Libre* ».

<sup>32</sup> Auparavant, cependant, un « Mémorial de l'armée d'Afrique » avait été érigé à Saint-Raphaël et inauguré le 15 août 1975 par le Ministre de l'Intérieur à l'occasion du 31<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement de Provence.

<sup>33</sup> Cf. Compte-rendu et photos dans *Les Chemins de la Mémoire*, N° 176, octobre 2007, Ministère de la Défense, SGA/DMPA.



Mémorial de l'armée noire (1994, Fréjus), photo Jeanne Menjoulet, 2015, creative common, Flickr.com

Une exposition intitulée *La force noire, 1857-1965* fut organisée à cette occasion au musée des troupes de marine de Fréjus, jetant les bases d'un procès qui allait devenir incontournable - monumentalité/commémoration/exposition -, trilogie qui permettait de renforcer considérablement le message transmis aux publics. Il en fut en effet de même lors de l'inauguration d'une sculpture commémorative au Chemin des Dames en 2007 : La Caverne du Dragon – Musée du chemin des Dames de septembre 2007 à avril 2008 sous le titre *Dans la guerre des Toubabs, les Tirailleurs sénégalais en 14/18* et à l'occasion de laquelle une médaille commémorative fut frappée, exposition qui par ailleurs allait de pair avec la mise en place d'une sculpture monumentale dédiée aux soldats africains dont il sera question dans les pages suivantes. En 2006, Philippe Guionie avait réalisé dans le cadre du festival *Francoffonies, le festival francophone en France*, une exposition de photos, enrichie d'une installation sonore, remarquable ensemble de portraits dont cet ouvrage donne de nombreux exemples<sup>34</sup>. Plusieurs expositions ont été conçues et présentées ici et là dans le cadre du Centenaire souvent

---

<sup>34</sup> Cf. *Anciens combattants africains*, photographies Philippe Guionie-texte Gaston Kelman, Edition les Imaginaires, 2006, n.p. . L'ouvrage comprend un CD *Anciens combattants africains, des visages et des mots pour mémoire*.

avec l'aide des offices départementaux des anciens combattants et victimes de guerre, elles ont joué, à leur niveau mais en raison même de la multiplicité des initiatives, un rôle pédagogique non négligeable. Certaines ont permis de revenir sur des événements particuliers sortis de la mémoire commune, comme celle organisée à Bordeaux à l'Hôtel de région de Nouvelle Aquitaine se rapportant au naufrage du paquebot Afrique, catastrophe maritime qui fit plus de 600 victimes<sup>35</sup> ; celle en cours au Musée des troupes de marine à Fréjus permet d'approfondir la question des *Tirailleurs sénégalais avant, pendant et après la seconde guerre mondiale* en dépassant le cadre de la Grande guerre presque sur-valorisée.

Ce sont en effet surtout les commémorations de celle-ci et en particulier de l'armistice qui furent, comme dans le domaine littéraire, l'occasion de revenir sur ces soldats de l'ombre et de les inclure enfin dans les rituels du souvenir national. Ainsi le 22 septembre 2007, à l'occasion du 90<sup>ème</sup> anniversaire des combats de 1917 un nouveau lieu de mémoire souhaité par le Conseil général de l'Aisne fut inauguré sur le Chemin des Dames ; sous l'intitulé « Constellations de la douleur », c'était un hommage aux Tirailleurs sénégalais constitué par une série de 9 grandes silhouettes noires dispersées dans les prairies là même où les Tirailleurs étaient tombés par centaines en 1917 lors de l'offensive du 16 avril et dans les combats de l'été, « *tribu de sentinelles placides et immuables (...) si présentes qu'il semble qu'elles ont toujours été là, qu'elles font partie du paysage, de son histoire* » selon l'artiste Christian Lapie qui en est l'auteur.

<sup>35</sup> Exposition du 10 janvier 2007 à Mornet, Douhand, l'exposition et Sangha l'ancien p



ne,  
nd  
ciel  
de  
re  
de

Sculpture de Christian Lapie, auteur Slagiraffe, octobre 2017, Créative Commons Attribution

Le 1<sup>er</sup> novembre 2012, à l'initiative de l'Association Mémoire du Tirailleur Sénégalais, un « Mémorial du tirailleur » fut inauguré au cimetière du Trabuquet à Menton, sous la forme d'une statue de bronze représentant un tirailleur sénégalais dressé à l'entrée du carré militaire dit « carré d'Orient », où se trouvent aussi vingt plaques de granit sur lesquelles sont inscrits les noms des morts.

Le 30 mai 2015, un monument spécifique fut érigé à Merfy (Marne), destiné à rendre hommage au 61<sup>ème</sup> Bataillon des Tirailleurs sénégalais, plus particulièrement à une Section de 35 hommes qui s'étaient retranchés dans un château et qui tinrent jusqu'à la mort face à une Division d'Infanterie allemande très supérieure en nombre. Il s'agit d'un cylindre de basalte noir qui contient en creux des portraits de soldats africains ; une inscription y est gravée demandant au passant : « Souviens-toi de ces jeunes africains ». Le sculpteur n'est pas anodin, puisqu'il s'agit de Jean-François Gavoty, auteur du « Monument aux héros de l'armée noire » érigé en 2013 à Reims.

Enfin, et c'est là le point d'orgue des commémorations, cent ans après l'armistice de 1918, le 6 novembre 2018, le Président de la République française Emmanuel Macron et le Président du Mali Ibrahim Boubacar Keïta ont inauguré à Reims un monument à l'Armée noire et ont rendu hommage aux tirailleurs sénégalais ayant combattu pendant la Première Guerre mondiale. Il s'agit d'une grande statuare de bronze qui était installée

dans un parc de la ville depuis 2013 et qui n'avait jamais été inaugurée jusqu'alors<sup>36</sup>. En fait, ce monument est la copie d'un bronze des années 20, œuvre du sculpteur Paul Moreau-Vauthier installée alors comme « *témoignage de reconnaissance à l'armée noire* »

Ancien monument détruit/Nouveau monument. Ville de Reims, site : Reims.fr.

et qui avait été détruite lors de la Seconde Guerre mondiale.



Ce monument est par ailleurs la copie conforme (à l'exception du socle) de celui qui se trouve à Bamako<sup>37</sup> sur une place publique située devant l'hôtel de ville.

---

<sup>36</sup> Les Tirailleurs sénégalais avaient joué un rôle de premier plan lors de la défense de la ville en mai et juillet 1918 ; ces troupes d'environ 15 000 hommes avaient subi des pertes importantes mais leur action avait été déterminante puisque la ville n'était pas tombée aux mains des allemands ; cela explique que la souscription publique destinée à financer le monument ait connu un véritable succès auprès des Rémois dans les années 20.

<sup>37</sup> Le monument de Bamako avait été inauguré le 3 janvier 1924 et est sorti du même moule que celui de Reims. Il est constitué d'un pied d'estale en granite, en forme de Tata sur lequel sont gravés les noms des principales batailles dans lesquelles les troupes africaines ont été engagées ; sur ce pied d'estale figure un groupe en bronze représentant quatre soldats africains du corps d'armée coloniale rassemblés derrière un officier blanc portant le drapeau français. L'initiative revenait à un comité présidé par le général Archinard, ancien commandant supérieur du Soudan (ancien non du Mali) et de Blaise Diagne, député du Sénégal. A Reims, la première pierre avait été posée en 1922 par le ministre de la guerre André Maginard et le monument avait été inauguré le 13 juillet 1924 par le ministre de l'économie Edouard Daladier. Certains s'insurgèrent contre le trop grand rôle que l'on donnait aux troupes coloniales dans la défense de la ville comme le général Petit qui commandait la 134<sup>e</sup> division d'infanterie et qui refusa de participer à la cérémonie.



Paul Maureau-Vauthier (1871-1936), Monument aux héros de l'Armée Noire, 1924, Place de la Liberté, Bamako (Mali). Réplique du monument érigé à Reims, détruit en 1940 puis rebâti en 2013. 2018, auteur Rojaudin, Domaine Public

Il est particulièrement important car c'est le seul monument en hommage aux troupes africaines qui ont combattu entre 1914 et 1918 sur le sol français pendant la Première Guerre mondiale. Sur le modèle des cérémonies franco-allemandes, les deux présidents se sont avancés main dans la main face au monument au son de La Marseillaise. Il n'y a pas eu de prise de parole du chef de l'Etat français qui a cependant twitté dans la soirée : « *Au-delà des Poilus de l'hexagone, c'est la jeunesse du monde entier qui est tombée il y a cent ans dans les villages dont ils ne connaissaient pas les noms. Parmi eux, 200.000 soldats africains issus des colonies ; avec le Président malien, nous leur rendons hommage à Reims ce soir* ». De son côté, le Président du Mali a quant à lui, évoqué lors de son discours, les africains « *qui se sont battus pour la France, la liberté et la justice* ». L'écrivain et poète franco-congolais Alain Mabanckou a lui aussi pris la parole, déclarant fermement que ce monument « *rend visible le sacrifice des centaines de milliers de soldats africains pour la nation française* ». Des militaires africains et français ont participé à la cérémonie, en particulier la musique des troupes de l'armée, le 21<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine de Fragus, le régiment de marche du Tchad de Meyenheim, le 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie de marine du camp Juers ainsi qu'une section de

l'armée du Mali en bérets verts ; un régiment de soldats sénégalais a également brandi son drapeau.

Cette cérémonie s'inscrit dans la reconnaissance tardive par l'Etat français de l'engagement des tirailleurs pendant la Grande guerre. Cela a permis aussi de faire disparaître un monument qui avait été érigé en 1963 au même endroit et qui était l'objet de la part de la population d'un certain nombre de sarcasmes dans la mesure où il s'agissait de deux grands blocs de pierres levées anodins que les Rémois avaient fini par appeler « *les oreilles de lapin* » et qui pénalisait plus qu'il ne la valorisait la mémoire des Tirailleurs sénégalais.

Si tout le monde s'accorde à dire que cette cérémonie fut un véritable succès, puisqu'environ 15.000 personnes y ont assisté, il y eut tout de même des réactions plus mitigées ; le professeur Mor Ndao du département d'histoire de l'université Cheick Anta Diop de Dakar a ainsi estimé dans une déclaration à l'AFP qu'il s'agissait bien d'une reconnaissance mais que celle-ci était « *tardive et timide, la Grande guerre ayant fait tout de même 28.000 morts ou disparus au sein des unités d'Afrique noire* » et il tenait à rappeler - ce qui reste un point très sensible empêchant une vraie mémoire partagée - que « *le traitement des Tirailleurs démobilisés a été très inégal par rapport aux autres combattants* » ...

D'autres voix ont fait remarquer que cette cérémonie s'était déroulée sur le sol français, c'est-à-dire loin des familles des tirailleurs, tous disparus aujourd'hui, le dernier étant décédé au Sénégal le 10 novembre 1998, la veille de la cérémonie où la France devait lui remettre la Légion d'Honneur... .

Cependant, alors que se déroulaient ces événements en France, à Bamako aussi les représentants français et maliens rendaient hommage aux tirailleurs africains le 11 novembre devant le monument de la Place de la liberté. Cette cérémonie, elle aussi est importante dans la mesure où pour les gens de Bamako, cette statue n'était pas censée représenter des Tirailleurs sénégalais mais des Sofas, des combattants de Samory Touré, résistants à la colonisation française... C'est ce qui explique que le Premier ministre tint à bien préciser lors de la cérémonie que : « *Nous nous acquittons d'une obligation de mémoire et d'un devoir de reconnaissance. Ce jour a une portée universelle ainsi qu'il commémore le fait que nous avons été solidaires de la destinée d'autres peuples, avant de*

*recevoir en retour un soutien similaire* ». Le Premier ministre Souley Lou Boubèye Maïga faisait allusion, de même que l'Ambassadeur de France, Joel Meyer, à « *l'histoire commune qui lie les deux pays de Verdun à l'opération française Serval, lancée au Mali en 2013* ».

Parallèlement aux gestes de reconnaissance inclus dans les processus de commémoration, une série d'initiatives de l'Etat français permirent aussi de favoriser les relations franco-sénégalaises et le processus de construction d'une mémoire partagée.

Depuis 2010, les pensions versées aux anciens combattants africains étaient enfin au même niveau que celle des français ce qui corrigeait définitivement une injustice de plus de 60 ans, période au cours de laquelle le prix du sang versé pour la France avait été de 5 à 10 fois moindre.

En novembre 2014, le Président François Hollande se rendit à Dakar dans le cadre du 15<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie. Cette visite eut des conséquences importantes ; il s'engageât ce jour à remettre au Sénégal les archives relatives à la tragédie de Thiaroye, tragédie qui à l'issue de son élocution était ainsi reconnue par la France. Le Président remit en outre lors de ce sommet, les insignes de commandeur de la Légion d'Honneur au grand sculpteur Ousmane Sow qui, l'année précédente, avait été le premier africain à entrer à l'académie française des Beaux-Arts, mais qui depuis des décennies, entretenait des relations étroites avec la France ; sa rétrospective sur le point des Arts en 1999 avait été un immense succès attirant plus de 3 millions de visiteurs.

A Paris, en décembre 2016, lors d'un dîner d'Etat à l'Elysée donné à l'occasion de la visite du Président sénégalais Macky Sall, le Président François Hollande remit symboliquement un premier ensemble d'archives. Il s'agissait de documents écrits et de tirages photographiques inédits issus des archives de l'AOF. A cette occasion, le Président réaffirma les liens indéfectibles entre la France et le Sénégal et le fait que celle-ci n'oublierait jamais « *le sacrifice des tirailleurs sénégalais au cours des deux dernières Guerres Mondiales* ». François Hollande ajouta : « *Ce geste confirme mon attachement à la construction d'une mémoire partagée. J'ai toujours eu la conviction qu'il fallait regarder l'Histoire avec lucidité, pour construire l'avenir avec sérénité* ». Le Président faisait ainsi à nouveau référence au massacre de Thiaroye et à la question douloureuse des pensions.

Par ailleurs, le Président rappela la longue tradition d'échanges culturels entre la France et le Sénégal et félicita le Président Macky Sall pour son projet de musée des civilisations noires qui vient de signer une convention avec le musée Jacques Chirac du Quai Branly.

La question de la dignité des tirailleurs morts pour la France et de leurs ayant droits passait aussi par un autre dossier lui-même empoisonné depuis de nombreuses années, celui de la naturalisation des tirailleurs qui avaient perdu la nationalité française au moment de l'indépendance des colonies africaines en 1960. Une décision de François Hollande du 15 avril 2017 permit de procéder à la naturalisation de 28 de ces tirailleurs sénégalais. Cette mesure fut complétée par l'annonce le 20 décembre 2016, par le même François Hollande lors de la visite du Président sénégalais Macky Sall, dont il a déjà été question plus haut, de la « facilitation » de l'accession de leurs descendants à la nationalité française, une mesure passée un peu inaperçue, éclipsée par l'attentat de Berlin qui était pourtant d'une valeur symbolique extrêmement forte.

## **Conclusion**

Alors que viennent de se dérouler dans une sorte d'apothéose mémorielle les dernières commémorations de la Grande guerre, si l'on tente de faire un état de la place du souvenir des tirailleurs sénégalais dans l'histoire nationale et dans le patrimoine mémoriel commun des guerres, force est de constater qu'elle n'a cessé de s'accroître et de regagner peu à peu la place qui lui revient. En cela le Centenaire en tant que processus global de retour sur la guerre de 14 sous toutes ses formes a joué un rôle déterminant. Mais il n'est pas le seul élément moteur. La fin de l'oubli des tirailleurs sénégalais a commencé au milieu de la décennie 2000/2010 par toute une série de manifestations qui ont permis par leur répétition et leur entrecroisement de construire, conforter et valoriser, années après années, le « patrimoine mémoriel » des troupes indigènes dans la nation : monuments du souvenir, expositions à caractère pédagogique qui créent une valorisation des fonds archivistiques et muséaux, aménagement des nécropoles et des carrés et attention renouvelée à l'identité des morts, organisation de cérémonies militaires ou civiles au cours desquelles se déploient des discours moins convenus, recueils de témoignages, mise en images fictionnelles et documentaires de la

geste singulière et dramatique de ces troupes, etc. S'il reste des débats, douloureux souvent, la recherche scientifique a récupéré une grande partie de son retard et les polémiques elles-mêmes comme bien souvent sont éclairantes. Des thèmes jusque-là peu travaillés parce que douloureux commencent à être traités (le rôle des tirailleurs dans la décolonisation par exemple) et la marche vers une plus grande « vérité historique » est en cours. L'Etat français a pris sa part dans ce processus avec les initiatives de différents président de la République, premiers ministres et ministres des Affaires étrangères et des **différents anciens et pénibles par leur récurrence même dans l'injustice (pensions, nationalités) ont fini par trouver une solution**. Mais ces initiatives viennent tardivement, ce que soulignent de nombreux observateurs tant en France que dans les pays africains où furent recrutés des tirailleurs. Au-delà de tout ce qui a permis de ramener ces derniers sinon au rang de héros, du moins à celui de soldats égaux aux autres, on peut estimer que la réparation n'est pas totale ; on touche une des questions essentielles du post conflit, celle de la juste réparation du préjudice subi, question sur laquelle travaille beaucoup l'IIRCO tant il l'estime fondamentale dans le retour d'une harmonie interétatique ou à l'intérieur des États à l'issue d'un conflit. Or il est d'évidence que si hommages et souvenirs sont des éléments essentiels de même que les dimensions matérielles (indemnisations, aides), il n'en reste pas moins que tout ce qui relève de l'honneur bafoué et au fond de la dignité reste incontournable pour développer une mémoire partagée. C'est probablement en sautant les générations que l'on peut oeuvrer dans ce sens ; les tirailleurs sénégalais ne sont plus mais ils ont des milliers d'ayant droit...

## Annexes :

Aïdara Moulaye, *L'histoire oubliée des tirailleurs sénégalais de la Seconde Guerre Mondiale : une enquête orale à Dakar*, Paris, Editions Le Manuscrit, 2005, 130p.

Alexandre Rodolphe, *La révolte des tirailleurs sénégalais : Cayenne, 24-25 février 1946*, Paris, l'Harmattan, 1995, 158p.

Bilé Serge, *Noirs dans les camps nazis*, Monaco, Le Rocher, 2016, 180p.

Bournier Isabelle, Pottier Marc, *Paroles d'indigènes : les soldats oubliés de la Seconde guerre mondiale*, Paris, Librio, 2006, 93p.

Bouvier Pierre, *La longue marche des tirailleurs sénégalais, de la grande guerre aux Indépendances*, Paris, Belin, 2018, 257p.

Chabaud Frédéric et Monier Julien, *L'histoire des tirailleurs sénégalais*, B.D., Le Mans, Nantes, Rouen, Editions Petit à Petit, 2018, 112p.

Conombo Joseph, *Les souvenirs de guerre d'un tirailleur sénégalais*, Paris, Ciemi, 1989, 198p.

Corbevrau Éric, *Le colosse d'Ebène, février 1916*, B.D., Paris, Delcourt, 2016, 48p.

Cousin Anne, *Retour tragique des troupes coloniales. Morlaix-Dakar, 1944*, Paris, l'Harmattan, 2011, 94p.

Cousturier Lucie, *Des inconnus chez moi* (Présentation de Roger Little et René Maran), Paris, l'Harmattan, 2001, 236p.

Cousturier Lucie, *Les tirailleurs sénégalais et la question coloniale*, [Roger Little (dir.)], Actes du colloque international tenus à Fréjus le 13 et 14 juin 2008, Paris, L'Harmattan, 2009, 342p.

Croset Françoise, *Cahier pour une histoire du massacre de Thiaroye*, 2018 [En ligne : Hal-01598514V2].

Dornel Laurent, *Les étrangers dans la Grande Guerre*, Paris, La documentation française, 2014, 88p.

Duval Eugène-Jean, *L'épopée des tirailleurs sénégalais*, Paris, l'Harmattan, 2005, 456p.

Echenberg Myron, *Les tirailleurs sénégalais en Afrique occidentale française (1857-1960)*, Colonial Conscript, Paris, Karthala, 1991, 352p.

Escholier Raymond, *Avec les tirailleurs sénégalais, 1917-1919, Lettres inédites du front d'Orient*, Tome 1, Paris, L'Harmattan, 2013, 290p.

- Escholier Raymond, *Mahmadou Fofana*, Paris, l'Harmattan, [Réédition d'un ouvrage de 1928], 2013, 178p.
- Fall Marouba, *Les Africains noirs en France : des tirailleurs sénégalais aux... blacks*, Paris, l'Harmattan, 1986, 115p.
- Fargettas Julien, *Les tirailleurs sénégalais. Les soldats noirs entre légendes et réalités (1939-1945)*, (thèse) Paris, Tallandier, 2013, 382p.
- Faye Ousseynou, *Les Tirailleurs Sénégalais entre le Rhin et la Méditerranée, 1908-1939, Parcours d'un aristocrate de la baillonnnette*, Paris, l'Harmattan, 2018, 296p.
- Fournier Louis, *Le français tel que le parlent nos tirailleurs sénégalais (Ed. 1916)*, Paris, Hachette- BNF, 2016, 36p.
- Guyon Anthony, *De l'indigène au soldat : Les tirailleurs sénégalais de 1919 à 1940 : Approche anthropologique et prosopographique*, (thèse), Montpellier III, 2017, 662p.
- Lamdou Touré Mamadou, *Les Tirailleurs sénégalais - leurs combats, leurs gloires, leur héritage*, (préface de Aboulaye Wade), Paris, Les 3 Orangers, 2005, 213p.
- Laye Camara, *L'enfant noir*, Paris, Plon, 2007, 224p. [1<sup>ère</sup> édition, 1953].
- Le Naour Jean-Yves, *La honte noire. L'Allemagne et les troupes coloniales françaises, 1914-1945*, Paris, Hachette, 2004, 277p.
- Little Roger, *Les Tirailleurs sénégalais vus par des blancs. Anthologie d'écrits de la première moitié du XXe siècle*, Paris, l'Harmattan, 2016, 250p.
- Lunn Joe, *L'odyssée des combattants sénégalais (1914-1918)*, Paris, l'Harmattan, 2014, 318p.
- Mbajun Samuel, *Les combattants africains : dits « tirailleurs sénégalais au secours de la France » (1857-1945)*, Paris, Riveneuve, 2013, 519p.
- Méranville Mathieu, Bilé Serge, *Poilus Nègres, Soldats créoles et africains en 14/18*, ]Achères, Dagan, 2014, 136p.
- Michel Marc, « Les troupes coloniales dans la guerre », in *l'Encyclopédie de la grande guerre*, Paris, Bayard, 2013.
- Michel Marc, *L'Afrique dans l'engrenage de la Grande Guerre (1914-1918)*, Paris, Karthala, 2013, 240p.
- Michel Marc, *Les Africains et la Grande Guerre. l'Appel à l'Afrique (1914-1918)*, Paris, Karthala, 2003, 306p.
- Monemembo Thierno, *Le terroriste noir*, Paris, Seuil, 2012, 224p.
- Mor, Daniel Florent, Tempoe, *Demba Diop : un tirailleur sénégalais dans la grande guerre*, B.D., Rouen, Petit A Petit Bd, 2017, 48p .

Mouragues Jean-François, *Soldats de la République. Les tirailleurs sénégalais dans la tourmente, France mai-juin 1940*, Paris, L'Harmattan, 2010, 219p.

Mourre Martin, *Thiaroye 1944. Histoire et mémoire d'un massacre colonial*, Presses Universitaires Rennes, 2017, 240p.

Onana Charles, *La France et ses tirailleurs*, Enquête sur les combattants de la République, Paris, Ed. Duboiris, 2003, 243p.

Oyono Ferdinand, *Le vieux nègre et la médaille*, Paris, 10/18, [1956], réédition 1993 puis 2005, 192p.

Pinguilly Yves, *Verdun 1916, un tirailleur dans l'enfer*, Paris, Nathan, 2003, 133p.

Samb Faye, *La patrouille du caporal Samba, tirailleur sénégalais à Lyon*, l'Harmattan, 2003, 60p.

Scheck Raffael, *Une saison noire : les massacres des tirailleurs sénégalais, mai-juin 1940*, Paris, Tallandier, 2007, 287p.

Sembéne Ousmane, *Les bouts de bois de Dieu*, Paris, Pocket, 2013, 416p. [1<sup>ère</sup> édition Saint Amand, 1960].

Sow Abdoul, Guèye Cheikh, *Des tirailleurs sénégalais se racontent*, Paris, l'Harmattan, 2018, 410p.

Sow Abdoul, *Mamadou Racine Sy. Premier capitaine noir des tirailleurs sénégalais, (1838-1902)*, Paris, L'Harmattan, 2010, 571p.

Thilmans Guy, Rosière Pierre, « Tirailleurs en images », *Africultures*, n°25, Paris, l'Harmattan, 2000, 128p.

Van Den Avenne Cécile, « Bambara et français tirailleur. Une analyse de la politique linguistique au sein de l'armée coloniale française : la Grande Guerre et après », *Les documents de la SIHFLES*, 2005, p.123-150.

Veller Didier, Escoffier Eugène, *L'ardéchois tirailleurs sénégalais*, 2018, Ed Cauris, 104p.